



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 2 juillet 2026

Délibération n° 2026-70 Budget rectificatif n°1 - exercice 2026

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 2 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,

a délibéré

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université soumet le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2026 au vote des membres du conseil d'administration :

Il s'agit d'approuver les emplois (1), les autorisations budgétaires (2), l'équilibre financier (4), la situation patrimoniale (6).

Résultat du vote :

Membres en exercice	30
Membres présents ou représentés	23
Membres n'ayant pas pris part au vote	0
Contre	0
Abstention	0
Pour	23

Le budget rectificatif n° 1 de l'exercice 2026, conformément aux tableaux 1, 2, 4 et 6 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 03 juillet 2026

Le Président de l'université des Antilles

Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Université des Antilles

Siège - Administration générale

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030
www.univ-antilles.fr

Tableau 1 - EPSCP
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du BR-01 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Nature des emplois			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	405		405
		CDI	3		3
	Non permanents	CDD	110	45	155
				518	45
S/total EC					
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	355		355
		CDI	6		6
	Non permanents	CDD	69	15	84
				430	15
S/total Biatss					
Totaux			948 (1)	60	1 008 (2)
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			983 (3)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Date : 10-06-2026

Etablissement

Taux

Nature

UA

1

*

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	
Personnel	95 482 704,29	96 297 625,65	95 482 704,29	96 297 625,65	121 005 082,70	121 758 060,88	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	23 511 757,00	23 511 757,00	23 511 757,00	23 511 757,00	100 482 612,00	101 786 430,00	Subvention pour charges de service public
					-	-	Subvention pour charges d'investissement
					3 597 096,00	3 490 656,00	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	21 351 963,53	21 892 928,63	20 905 467,92	22 833 567,37	-	-	Fiscalité affectée
Dont AE = CP	14 614 693,86	15 000 334,08	14 614 693,86	15 000 334,08	5 729 682,14	7 408 127,46	Autres financements publics
Dont AE <=> CP	6 737 269,67	6 892 594,55	6 290 774,06	7 833 233,29	11 195 692,56	9 072 847,42	Recettes propres
Intervention	-	-	-	-	1 366 757,94	1 775 744,78	Recettes fléchées **
Dont AE = CP	-	-	-	-	281 714,00	310 540,00	Financements de l'Etat fléchés
Dont AE <=> CP	-	-	-	-	-	-	Subvention pour charges d'investissement fléchée
					792 421,94	1 106 642,78	Autres financements publics fléchés
					292 622,00	358 562,00	Recettes propres fléchées
Investissement	16 398 636,93	20 827 097,53	18 662 867,44	24 488 352,73			
Dont AE = CP	5 189 040,25	8 896 944,39	5 189 040,25	8 896 944,39			
Dont AE <=> CP	11 209 596,68	11 930 153,14	13 473 827,19	15 591 408,34			
TOTAL DES DÉPENSES	133 233 304,75	139 017 651,81	135 051 039,65	143 619 545,75	122 371 840,64	123 533 805,66	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent					12 679 199,01	20 085 740,09	Déficit - Solde budgétaire

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

EQUILIBRE FINANCIER

Date : 10-06-2026

Etablissement

Taux

Nature

UA

1

*

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	12 679 199,01	20 085 740,09	-	-	Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal					dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC					dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire FU					dont solde budgétaire FU
dont solde budgétaire BAI					dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE					dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	-	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	126 000,00	126 000,00	55 600,00	55 600,00	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	12 805 199,01	20 211 740,09	55 600,00	55 600,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	12 749 599,01	20 156 140,09	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	1 366 754,94	1 775 744,78	2 604 818,75	3 213 321,71	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	-	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	12 805 199,01	20 211 740,09	12 805 199,01	20 211 740,09	TOTAL DES FINANCEMENTS

* Solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montants issus du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montants issus du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SITUATION PATRIMONIALE

Date : 10-06-2026

Etablissement

UA

Taux

1

Nature

+

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	BR - 1	PRODUITS	BI - 0	BR - 1
Personnel	95 538 619,65	96 142 805,48	Subventions de l'Etat	102 146 073,00	103 343 451,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>23 511 757,00</i>	<i>23 511 757,00</i>	Fiscalité affectée	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	23 541 127,34	29 453 317,25	Autres subventions	5 580 390,46	7 751 331,40
			Autres produits	11 624 342,81	14 620 605,01
TOTAL DES CHARGES (1)	119 079 746,99	125 596 122,73	TOTAL DES PRODUITS (2)	119 350 806,27	125 715 387,41
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	271 059,28	119 264,68	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	119 350 806,27	125 715 387,41	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	119 350 806,27	125 715 387,41

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0	BR - 1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	271 059,28	119 264,68
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 300 000,00	8 700 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 000 000,00	2 300 000,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	2 500 000,00	3 700 000,00
= CAF ou IAF*	4 071 059,28	2 819 264,68

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI - 0	BR - 1	RESSOURCES	BI - 0	BR - 1
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	4 071 059,28	2 819 264,68
Investissements	18 481 788,05	22 577 229,76	Financement de l'actif par l'Etat	1 925 786,00	1 925 786,00
Remboursement des dettes financières	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	405 000,00	405 000,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	18 481 788,05	22 577 229,76	Autres ressources	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 401 845,28	5 150 050,68
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	12 079 943	17 427 179

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0	BR - 1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 12 079 942,77	- 17 427 179,08
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	669 656,23	2 729 160,92
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT	- 12 749 599,00	- 20 156 340,09
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	25 499 592,20	22 073 364,92
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 1 515 257,47	- 4 210 021,99
Niveau de la TRESORERIE	27 014 849,67	26 283 386,91

* : montant issu du tableau "équilibre financier"